

## Migros et Mondaine sont parvenues à un accord

**Migros et la société horlogère Mondaine ont réglé par voie extrajudiciaire le différend qui les opposait quant à la propriété de la marque M-Watch. Désormais, les deux groupes peuvent utiliser la marque avec chacun leur propre design.**

Depuis 1983, le groupe horloger soleurois Mondaine fournissait à Migros des montres que cette dernière commercialisait sous la marque M-Watch. Depuis la fin de leur longue collaboration en 2010, la productrice et sa cliente se disputent les droits liés à la propriété de la marque M-Watch.

Les nombreux jugements rendus par les tribunaux n'ayant pas permis de clarifier complètement la situation sur ce point, les parties sont à présent parvenues à un accord de coexistence par voie extrajudiciaire. Désormais, Migros et Mondaine peuvent utiliser la marque M-Watch, sous une forme graphique propre à chacune. Parallèlement, les deux parties renoncent à poursuivre les actions en justice et retirent les accusations pendantes.

Zurich, le 7 avril 2015



Logo Migros



Logo Mondaine

**Des photos en qualité d'impression sont disponibles sous le lien suivant:**

[http://media.migros.ch/images/2015/m-watch\\_migros.jpg](http://media.migros.ch/images/2015/m-watch_migros.jpg)

[http://media.migros.ch/images/2015/m-watch\\_mondaine.jpg](http://media.migros.ch/images/2015/m-watch_mondaine.jpg)

**Pour de plus amples informations:**

Tristan Cerf, porte-parole de la FCM, tél.: 044 277 24 98, [tristan.cerf@mgb.ch](mailto:tristan.cerf@mgb.ch), [www.migros.ch](http://www.migros.ch)